



**PRÉFET
DE L' AISNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CHEFS D'ENTREPRISE, ARTISANS, COMMERÇANTS,
PLUSIEURS NUMÉROS SONT À VOTRE DISPOSITION POUR
RÉPONDRE À VOS DIFFICULTÉS OU VOS INTERROGATIONS**

**CELLULE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE
D'INFORMATION AUX ENTREPRISES**

03 59 75 01 00

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Elle apporte aux chefs d'entreprise toute l'information nécessaire pour solliciter les mesures mises en place, qu'elles soient nationales ou régionales, pour surmonter cette période difficile et les accompagner dans leurs projets de développement, de recrutement et d'investissement.

**CELLULE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN
PSYCHOLOGIQUE AUX CHEFS
D'ENTREPRISE**

0 805 65 50 50

numéro vert, 7 jours sur 7 de 8h à 20h

Elle permet aux chefs d'entreprise en détresse de bénéficier d'une première écoute et d'un soutien psychologique.

**CELLULE D'INFORMATION NATIONALE SUR LES MESURES D'URGENCE
POUR LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS**

0 806 000 245

appel non surtaxé, prix d'un appel local
du lundi au vendredi, de 9h à 12h et 13h à 16h

Elle permet de renseigner et orienter les professionnels vers les différentes aides d'urgence mises en place : reports de charges ou d'impôts, prêts garantis par l'État, fonds de solidarité, activité partielle...
Ce service est assuré conjointement par la Direction générale des finances publiques et l'Urssaf.

**Pour toutes questions d'ordre fiscal :
ddfip02.pgp.actioneconomique@dgfip.finances.gouv.fr**

